



MICROFICHE N°

06140

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

EMDA 6140

REPUBLIQUE TUNISIENNE
--
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
--



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
DE LA
POPULATION RURALE

AVRIL 1984

CHAPITRE 1er

DONNEES GENERALES

&

APPROCHE GLOBALE

La pomme de terre, de part le niveau de sa consommation (70 Kg/tête/an en moyenne), constitue un aliment de base dans les pays d'Europe ou encore du Continent Nord - Américain, où elle est considérée comme étant une grande culture mécanisée à outrance.

En Tunisie, la pomme de terre occupe une place importante dans l'alimentation du citoyen et, ce, pour plusieurs raisons et malgré les - à - coups qu'a connus la production suite aux inondations de Mars 1973, ou à la rareté des semences (campagne 1976/1977, suite à la canicule qui a sévi en Europe) ou encore au Mildi ou (Printemps 1982, Automne 1983 :

- Une demande toujours croissante, dûe principalement à l'essor démographique ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie. Actuellement la consommation est d'environ 22/ kg/habitant/an contre 15, 2kg seulement en 1966. Ce chiffre n'étant qu'une moyenne, car sa consommation est beaucoup plus importante dans les grandes villes que dans les petites villes et dans les campagnes.

- Le Tunisien lui consacre une bonne part du budget qu'il réservé à l'achat de légumes (18 % environ).

- Son coefficient de pondération mensuelle est actuellement, contrairement aux autres légumes, presque constant, ce qui la rapproche du pain.

Elle peut être cultivée en Tunisie trois fois par an, ce qui permet à plusieurs de nos régions de l'introduire dans leurs assolements selon leur climatologie (possibilités de gelées notamment et températures moyennes) et leurs possibilités d'irrigation. C'est un produit qui peut devenir une source de rentrées de devises pour le pays en culture d'hors saison. Il se prête aisément à la transformation industrielle et , enfin, il a l'avantage de pouvoir se conserver beaucoup plus longtemps (jusqu'à Neuf mois) que les autres légumes, moyennant une infrastructure frigorifique appropriée.

.../...

Par ailleurs, et sur un plan micro-économique, si la pomme de terre apparaît comme un produit de base qui devra être disponible pendant la période la plus longue possible de l'année en quantité suffisante, il n'en reste pas moins vrai que son prix devra être fonction de son coût de production et de son rendement qui varient selon les périodes de production (Arrière-Saison, Primeur et Saison), des possibilités de substitution avec d'autres légumes dont la culture reste indispensable aussi bien pour l'équilibre de la production légumière de l'exploitation agricole (sur le plan agronomique et sur le plan économique) que pour l'équilibre nutritionnel de la population, la pomme de terre étant un aliment à faible teneur en vitamines, en protéines et en sels minéraux. Aussi, y a-t-il lieu de concevoir, parallèlement à la stratégie de développement de la culture de la pomme de terre, un programme de formation du consommateur pour orienter sa demande vers une plus grande variété de légumes et de fruits pour aboutir à une alimentation qui soit moins axée sur les produits qui ont seulement un caractère énergétique (pain, pâtes alimentaires et pomme de terre). Une collaboration plus étroite dans ce domaine est prévue entre les Départements de l'Economie Nationale, de la Santé Publique, de la Famille et de la Promotion de la Femme et de l'information.

Ceci dit, il n'en reste pas moins vrai que la consommation de la pomme de terre est appelée à se développer et que sa production devra être organisée selon une stratégie bien précise et bien intégrée dans une stratégie d'ensemble des productions végétales et animales.

La stratégie développée ci-après se basera donc sur la nécessité :

- De produire davantage de pomme de terre pour répondre aux besoins du pays.

.../...

- De l'insertion de cette production dans les zones qui conviennent et dans le cadre d'assolements appropriés, même si cette culture y est peu connue,
 - De produire au moindre coût possible et en poussant vers une maximisation des rendements,
 - De réduire les pertes après-récolte et le gaspillage par une rationalisation de la conservation de la production,
 - De démystifier à l'agriculteur et à l'option publique les problèmes phytosanitaires qui sont inhérents à tout être vivant et que nos connaissances scientifiques nous permettent de maîtriser de façon convenable,
 - D'assurer aux producteurs des motivations suffisantes pour qu'ils s'adonnent à cette production avec une sécurité d'écoulement suffisante et à un prix rémunérateur mais sans excès (ni dans un sens ni dans l'autre),
 - D'introduire enfin cette culture dans les secteurs domaniaux et coopératif d'une façon compatible avec leurs potentialités hydro-agricoles et technologiques.
- Pour parvenir à ces objectifs cette stratégie développera, après la description de la situation actuelle, les points suivants :
- Zones de production et objectifs
 - Détermination des besoins et définition des opérateurs en matière de recherche, Expérimentation et Formation et moyens à mettre en oeuvre.
 - Détermination des rôles des organismes d'encadrement et de soutien des agriculteurs.
 - Production, importation et contrôle des semences
 - Ecoulement, réduction des pertes après-récolte et exportation.

CHAPITRE II



SITUATION ACTUELLE

IMPORTANCE DES CULTURES ET REPARTITION

Au cours de ces dernières années, la production nationale a oscillé entre 120 et 140.000 tonnes par an, pour l'année en cours, les prévisions portent sur 150.000 tonnes environ.

Cette production est obtenue par le cumul de trois différentes cultures qui se succèdent dans le temps, comme le montre le tableau suivant :

Saison de culture	Date de plantation	Période d'arrachage	Importance de la récolte
Arrière-saison	août-Septembre	Nov. à Fév. Mars	30 à 35.000 Tonnes
primeur	15 Nov. 15 Janvier	15 Mars - 15 Mai	120 à 25.000 "
Saison	15 Janv. 15 Mars	15 Mai - au juil.	70 à 80.000 "

Il apparaît clairement, ainsi qu'en Tunisie, les arrachages sont d'inégale importance mais continus dans le temps sauf au cours de la période estivale. Par ailleurs, la culture de primeur, est limitée au cordon littoral où la gelée se fait rare.

Pour ce qui est de l'importance des cultures en surface, elles s'étendent respectivement sur 3 à 4000 ha, 1500 à 2000 ha, et 6 à 7000 ha le rendement le plus bas, est enregistré au niveau de la culture d'arrière-saison, soit 8 à 10 T/Ha (plants mal réveillés, maladies virales); pour la culture de primeur le rendement est de 11 à 12 T/Ha (arrachage précoces) alors qu'en culture de saison, il est de l'ordre de 13 à 14/T Ha.

La répartition géographique des cultures, se présente de la manière suivante :

50 % au Cap Bon

20 % à Bizerte

15 % au Sahel (N.B.: Cette zone souffre actuellement de l'insuffisance des eaux du Nebhana).

7 % à Jendouba

Total = 92 % le reste étant éparpillé

Le reste étant éparpillé à travers les différentes régions du pays.

Cependant, et vu les rendements élevés obtenus par les stations d'expérimentation et par certains agriculteurs de pointe, la production peut être améliorée moyennant l'application d'un certain nombre d'actions techniques (bonne préparation du sol, utilisation de plants pré-germés, fertilisation équilibrée, bon buttage, irrigation régulière, traitements, phytosanitaires, épandage d'Azote en couverture etc....)

Les variétés utilisées se classent par ordre d'importance comme suit

- SPUNTA (plus de 60 %)
- CLAUSTAR 5 (15 à 20 %)
- ATICA (8 à 10 %)
- AJAX (3 à 5 %)
- MIRKA etc.... (5 % à 14 %)

Toutes ces variétés proviennent de l'Europe Occidentale (Pays bas, France et R.F.A.) qui constitue actuellement, notre seule source d'approvisionnement.

IMPORTATION DES SEMENCES

L'importation des plants se fait exclusivement et depuis 1977, par le canal de l'Office des Céréales qui a au moins l'avantage d'être le seul interlocuteur vis-à-vis des fournisseurs étrangers, ce qui a permis de renforcer son pouvoir de négociation et d'obtenir des prix comparables à ceux conclus avec d'autres pays importateurs de semences.

Des réunions préparatoires sont organisées, et une étroite collaboration a été instaurée entre la Direction de la Production Végétale, l'Office des Céréales et le GIL, en vue d'organiser au mieux l'approvisionnement du pays en semences, tant en variétés qu'en quantités, mais aussi et surtout pour la fixation des délais d'arrivages.

Au cours des cinq dernières campagnes, l'évolution des quantités de semences importées est la suivante (pour les quantités importées auparavant voir l'annexe II) :

Campagnes	Quantité Importée (T)
1979 / 80	10.719
1980 / 81	11.310
1981 / 82	13.375
1982 / 83	15.322
1983 / 84	16.500

Pour les trois dernières campagnes, la valeur respective des importations (coût et fret) a été de 2,8 Millions de Dinars, 3,5 MD et 5,4 MD. La subvention accordée par l'Etat aux producteurs a été respectivement de 1,06 MD, 1,072 MD, et, 2,3 MD. La distribution à l'intérieur du pays, se fait essentiellement par le biais des coopératives de services agricoles ainsi que des Offices de mise en valeur.

Enfin cette formule d'importateur unique, si elle présente l'avantage d'agir sur les prix d'importation et l'équilibre entre les variétés, elle ne présente pas moins certaines contraintes au niveau de l'Office des Céréales dont on peut citer :

- L'engagement financier important pour cet office, qui en cas de mévente des semences supporte seul les pertes des semences invendues.
- La disparition de toute action de promotion des variétés nouvelles qui étaient effectuées par les importateurs et les crédits que certains parmi eux consentaient aux producteurs.
- la nécessité pour l'Office, s'il devra continuer à assumer ce monopole, de s'organiser pour la réception, le stockage, l'aération de ces semences et de se doter d'une équipe technico-commerciale capable de s'adonner à cette activité.

MULTIPLICATION DE SEMENCES

Pour les cultures d'Arrière-Saison, les producteurs utilisent près de 7000 tonnes de tubercules annuellement qu'ils considèrent comme semences. Cette quantité est prélevée sur les deux autres cultures (primeur et saison).

En outre, et comme la culture d'arrière-saison enregistre les rendements les plus bas, elle a été appelée à se développer, pour satisfaire entre autres une demande dextérieure peu concurrencée, un projet "pomme de terre" a été mis en place avec la collaboration de l'A.C.D.I. (Canada) et du C.I.P. et a démarré au cours de la campagne 1976/1977.

Ce projet a permis en matière de multiplication de plants d'assurer les productions suivantes de semences améliorées :

Campagne	Production (T)	Campagne	Production (T)
1976/77	60	1980/81	960
1977/78	160	1981/82	740
1978/79	320	1982/83	950
1979/80	680	1983/84	As. 1200 Pr. 1500

Les semences produites dans le cadre de ce projet, présentent des aspects physiologiques et sanitaires améliorés par rapport à celles utilisées habituellement par les producteurs. La plupart de ces semences ont été dirigées vers les nouvelles zones continentales et irriguées du pays, par l'intermédiaire des offices de mise en valeur agricole. Pour les agriculteurs privés, un grand effort de vulgarisation de ces semences reste à faire. Pour cette campagne il a été programmé la production de :

- 1200 tonnes pour l'arrière saison
- 1500 tonnes pour la culture de primeur qui seront produites pour la première fois en Tunisie et conservées dans les entrepôts frigorifiques récemment construits par la Direction de la Production Végétale dans le cadre de la Coopération Tuniso-Canadienne et qui vont être confiés par la gestion au GIL. La construction d'une deuxième unité est actuellement négociée par cette Direction avec la B.I.R.D. en vue de sa construction en 1984.

Ainsi on espère disposer à la veille de la campagne 1985/1986, de quoi satisfaire la plupart de nos besoins en plants pour la culture de primeur (3000 T).

.../...

CHAPITRE III

STRATEGIE

DE

DEVELOPPEMENT

1 - Zones de production et objectifs

. Zones traditionnelles :

Il s'agit essentiellement du Cap-Bon, de la région de Bizerte et plus récemment encore de celle du Sahel.

Ici, l'assolement n'est pas de règle, sauf dans quelques cas rares assez épars (gros producteurs ou certaines terres domaniales). La plupart des exploitations sont de petites tailles utilisant en majorité la main d'oeuvre familiale qui devient elle-même ^{de} plus en plus réduite et moins disponible. La mécanisation est presque inexistante.

Malgré les soins d'entretien apportés aux cultures, les rendements ne donnent pas entière satisfaction. Cette situation considérée à juste titre comme étant grave, est surtout liée à la fatigue des sols, à la faible quantité de semences utilisées à l'ha (découpage des tubercules), au faible apport de potasse et, dans une moindre mesure, au manque d'utilisation des engrais organiques.

Par ailleurs, l'introduction des nouvelles techniques de production est relativement difficile dans ces zones, eu égard au fait que les producteurs, maraîchers de père en fils, ne sont pas toujours ouverts aux conseils techniques.

Ainsi, pour promouvoir le secteur, un certain nombre d'actions sont rendues nécessaires :

- initier ces producteurs à un assolement approprié, et à défaut (vu l'étroitesse des exploitations) insister sur l'idée d'une seule culture par an sur la même sole.

- Favoriser l'extension de l'élevage, afin de pouvoir disposer d'une plus grande quantité de matière organique.

- Consolider les coopératives de service existantes pour les amener à mieux jouer leur rôle dans l'approvisionnement et l'écoulement.

- Affecter à ces zones, des vulgarisateurs confirmés et assurer un encadrement rapproché.

Moyennant ces actions, on peut fixer un objectif d'accroissement moyen du rendement de 2T/ha, d'ici 1986 ce qui donnerait une production supplémentaire de 25.000 T/an.

• Nouvelles zones :

Il s'agit essentiellement des zones situées à l'intérieur du pays : Jendouba, Kef, Siliana, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, etc... disposant de possibilités d'irrigation : barrages, oueds, puits de surface, sondages... et où on peut développer la culture de saison et d'arrière-saison.

Les producteurs ne sont pas familiarisés avec cette nouvelle culture et les techniciens spécialisés, outre le fait qu'ils sont rares, sont affectés aux tâches les plus diverses et ne consacrent que très peu de temps à cette spécialisation.

Les semences importées sont gardées en sacs jusqu'à la plantation qui se fait habituellement à la fin de l'hiver.

La mécanisation introduite récemment peut s'y développer.

La teigne cause des dégâts importants par suite de la faible connaissance des producteurs de la conduite de cette culture et des techniques de conservation.

Pour donner un élan à la culture dans ces nouvelles régions où elle peut encore se développer, il convient de :

- Amener les producteurs à utiliser un assolement judicieux et lier l'octroi des crédits de campagne accordé par les OMVPI à l'application de cet assolement.

- Inviter les agriculteurs à bien préparer leur sol avant la plantation et surtout en terres argileuses.

....

- Encourager l'intégration de l'élevage sur ces périmètres pour mener à bien l'action de fertilisation des sols par des apports suffisants de fumier.

- Procéder à la préparation des plants dès la réception : stockage correct et triage des semences, exposition des plants dans les caisses à la lumière pour provoquer la pré-germination.

- Introduire la mécanisation sur les exploitations importantes ou dans le cadre de coopératives

- Eviter les attaques de teigne sur les tubercules au cours des périodes de fortes chaleurs, en plantant des semences pré-germées (levée rapide et homogène) et en gardant le sol toujours frais (irrigation régulière) et en arrachant tôt si possible.

- Etendre l'expérience des potagers familiaux menée par l'UNFT avec l'Assistance du PAM.

- Développer l'asper sion partout où il y a un risque de gelée

Les superficies supplémentaires à emblaver un pomme de terre dans ces nouvelles zones jus'qu'en 1986, pour produire les 200.000 tonnes prévues par le VI^e plan sont estimées à :

700 ha en arrière saison) et donneront 25.000 T/an et 1000 ha en saison et 1000 Ha au saison.

Leur répartition par zones se trouve en annexe I

• Contribution des Terres Domaniales et des U.C.P. :

La production de pomme de terre sur les terres domaniales et les U.C.P. étant encore faible, il est indispensable d'introduire cette culture d'une façon plus importante sur ces domaines et dans une proportion compatible avec les objectifs nationaux .

../...

• Développement à moyen terme :

En vue d'arrêter un véritable "Plan Pomme de terre" à inclure dans le VII^e Plan, Le Ministère de l'Agriculture devra inclure sur son budget 1985, une étude de faisabilité pour le développement de cette culture sur l'ensemble des périmètres irrigués, déterminer des objectifs par Office de Mise en Valeur durant le VII^e Plan, évaluer les mesures d'accompagnement à prévoir à cet effet y compris les techniques de congélation qui permettraient de conserver une partie de la production sous faible volume.

2 - Détermination des besoins en matière de Recherche, d'Expérimentation et de Formation :

Malgré l'établissement d'une collaboration et d'une certaine concertation, entre différents organismes s'occupant de la pomme de terre, on constate que les moyens humains et matériels mis à la disposition du secteur n'ont pas évolué sensiblement à tel point que des thèmes très importants, inhérents à cette matière, tels que la fertilisation, l'irrigation, le stockage, la transformation, ... n'ont pas encore été suffisamment étudiés.

Pour développer un programme de recherche et de formation basé sur les besoins réels et urgents du secteur qui évite les doubles emplois ou les omissions et la coordination entre les différents intervenants, il y a lieu de :

- Créer un Comité National de Coordination au sein de la D.E.R.V. qui assure la cohérence des programmes, dégage des thèmes prioritaires et veille sur la mise en oeuvre des moyens nécessaires à cet effet.
- Renforcer les moyens de l'I.N.R.A.T. pour les Laboratoires des Cultures légumières, de virologie, d'entomologie et de pathologie et de mécanisation et le charger de l'établissement d'un programme national qui, après l'accord du Comité de Coordination, veille sur son exécution par les chercheurs de l'I.N.R.A.T. et les cadres des Stations d'appuis créées au sein des O.M.V.P.I.

- En matière de formation, et compte-tenu du fait que plusieurs cadres formés dans ce domaine ont été réversés dans d'autres utilisations, un recensement de ces techniciens devra être effectué et un redéploiement exécuté en vue de les ré-affecter à cette spécialité au sein des différents services et organismes opérateurs.

Par ailleurs, et étant donné que le nombre de producteurs et que les superficies de pommes de terre ne cessent de croître notamment dans les nouveaux périmètres irrigués du Nord-Ouest et de la Tunisie-Centrale, la formation doit être renforcée pour assurer de meilleures production et productivité.

Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que la formation pratique dispensée au CPRA Saïda n'a pas été efficace au niveau régional par suite de la polyvalence de la fonction du vulgarisateur et de son instabilité. La spécialisation en pomme de terre est devenue nécessaire surtout dans les zones de production nouvelles retenues ci-haut.

Au niveau de la formation, la présente stratégie prévoit de créer 4 établissements pédaogo-techniques régionaux spécialisés en pomme de terre. Cette création se justifie par le fait que la production et la rentabilité de la pomme de terre sont étroitement liées à la combinaison préparation du sol - irrigation. Or, dans les périmètres irrigués du Nord-Ouest et du Centre la plupart des agriculteurs, habitués aux cultures extensives, conduisent mal l'irrigation ce qui se traduit par un développement insuffisant des cultures dû soit à un excès soit à un manque d'eau .

Ces centres régionaux assureront sur le plan régional :

- une meilleure adaptation des acquis de la recherche avant leur vulgarisation auprès des agriculteurs .
- un perfectionnement et un recyclage des cadres régionaux et notamment des agriculteurs et des ouvriers

Dans la première phase de la stratégie et à partir de Septembre 1984, ces Centres seront installés au Centre de perfectionnement et de recyclage Agricole de Bousalem, au Centre de Formation professionnelle Agricole de Barrouta au Centre de Mareth et au Centre de Sidi Bouzid.

D' autre côté, il a été constaté que les revendeurs de pesticides notamment manquent de formation dans ce domaine et ne s'intéressent qu'au côté commercial de cette activité. De sorte que l'agriculteur n'est pas conseillé convenablement sur la meilleure façon d'utiliser ces pesticides. Il est donc souhaitable d'envisager la formation de phytopharmaciens dans les établissements supérieurs agricoles (niveau Ingénieur Adjoint) et de les encourager à s'installer dans les zones de production en étalant les avantages accordées par l'APIA à ce genre d'activité.

Le nombre de phytopharmaciens à former annuellement serait de 5/an. Cette formation sera accompagnée d'une législation organisant cette profession et interdisant progressivement le commerce des pesticides en dehors des phytopharmacies.

3. Renforcement des Organismes d'Encadrement et de Soutien des agriculteurs

La vulgarisation dans ce domaine est assurée d'une part par les OMVPI, et, d'autre part par la Direction de la Production Végétale. Pour mener à bien les objectifs assignés, ces organismes doivent prendre les mesures suivantes :

Pour les Offices de Mise en Valeur :

- Désigner dans chaque Office un agent spécialisé capable de faire la liaison entre la recherche, le GIL et les agriculteurs (par l'intermédiaire des vulgarisateurs de l'OMVPI)
- Assurer à ces agents de liaison et aux vulgarisateurs un recyclage permanent dans ce domaine .

- Installer davantage de parcelles de démonstration dans les régions susceptibles de devenir un centre de développement pour cette culture et utiliser tous les moyens de vulgarisation disponibles pour convaincre l'agriculteur-cible de l'intérêt de cette culture.

- S'organiser pour approvisionner les agriculteurs en engrais semences et pesticides en temps utile et en prodiguant à l'agriculteur des conseils très précis et bien spécifiques .

- Préciser la fonction du vulgarisateur et ne pas le charger d'autres activités

Pour la Direction de la Production Végétale

- Continuer, sur crédits tunisiens, l'action de soutien au secteur amorcée au sein du "Projet Promotion de la Culture de la Pomme de Terre " avec l'assistance du Gouvernement Canadien. Ce projet devra comprendre notamment ;

. L'achèvement et le renforcement des CTV spécialisées dans la pomme de terre.

. La construction d'une autre unité de conservation des semences (coût 1,5 MD)

. L'encouragement de l'utilisation de la potasse et autres fertilisants

. L'encouragement à la mécanisation et la modernisation de la culture dans le cadre d'une ligne spéciale à individualiser sur le FOSDA.

- Recruter un cadre supérieur spécialisé dans la pomme de terre pour diriger le projet .

- Préparer et publier avec la DERY un document sur la lutte contre les parasites et les maladies de la pomme de terre à l'intention des agriculteurs.

4) Production , Importation et Contrôle des semences :

a) Production de semences nationales :

Comme souligné auparavant, le démarrage du Projet National de promotion de la culture de pomme de terre, au cours de la campagne 1976/1977, avec son volet multiplication de plants confié au C.G.I.L. pour exécution, avait pour objectif essentiel la production de semence améliorée afin d'être utilisée en culture d'Arrière-saison.

Ainsi au cours de la campagne écoulée, il a été produit 950 tonnes de semences. Pour la campagne en cours 1200 tonnes sont prévues. Pour généraliser l'utilisation de semences améliorées pour l'arrière Saison le GIL aura à continuer l'effort de vulgarisation afin d'initier chaque agriculteur qui le désire, à produire sa propre semence moyennant un suivi plus serré de sa culture. Pour atteindre cet objectif, il faut revenir à l'installation chez les producteurs de parcelles de démonstration provenant des semences du projet à côté d'autres parcelles provenant des semences des agriculteurs eux-mêmes. Ce travail sera complété par l'organisation de journées d'information dans les champs.

Par ailleurs, et à partir de cette année, le GIL produira des semences destinées à la culture de primeur qui couvriront environ la moitié des besoins en la matière. Ces semences sont produites sous contrat et seront conservées dans les entrepôts frigorifiques qui ont été construits par la Direction de la Production Végétale et remis au G.I.L. pour en assurer la gestion

L'installation d'une deuxième unité de conservation par le froid, d'une capacité de 1500 tonnes également est en cours de négociation avec la BIRD, ce qui portera à 3000 tonnes la capacité disponible pour cette activité.

Pour terminer avec la production de semence destinée à la culture de primeur, une troisième unité restera à prévoir pour 1985 afin de pouvoir disposer d'une capacité totale équivalente à nos besoins en la matière (4500 T)

Pour encourager les multiplicateurs, il a été recommandé au GIL de reviser le prix d'achat des semences locales.

Enfin et suite aux résultats obtenues en matière de multiplication in-vitro pour les semences de saison, un comité de travail a été constitué sous la présidence du Directeur Coordinateur des OMVPI pour l'élaboration d'un projet à présenter sur le Budget 1985 en vue de sa réalisation par l'OMVVM et la CCSPS.

Il devra présenter le projet à la DPSAE avant le mois de Juin 1984.

b) Importation de semences

Les pressions exercées par certains importateurs de semences sur les agriculteurs ont amené, depuis 1977, Le Ministère de l'Agriculture à confier l'opération d'importation à un organisme l'Office des Céréales.

Bien que ce dernier essaie de rétablir le contact avec les utilisateurs, sur des bases convenables, il n'en demeure pas moins qu'il n'arrive même pas à maîtriser les problèmes techniques spécifiques à la pomme de terre et son rôle se trouve limité à supporter le financement de l'opération.

Cependant, l'approvisionnement des producteurs en semences de qualité, dans des délais impartis par les conditions climatiques, contribue largement à accroître la production, et c'est la raison pour laquelle l'importation des semences ne doit pas être considérée comme une activité seulement commerciale.

L'amélioration de l'importation repose, si on maintient le principe de l'importateur unique, sur la mise en place d'un certain nombre d'actions telles que la connaissance d'une manière aussi précise que possible des besoins annuels en semences et la programmation des importations en fonction des caractéristiques variétales, des calibres et des dates de plantation appropriées à chaque région.

A cet effet, il y a lieu de créer une commission technique composée de techniciens et de professionnels qui aidera l'Office à établir le cahier des charges d'acquisition et les conditions à exiger des fournisseurs.

Enfin et vu le fait que certaines variétés sont très demandées parce que plus adaptées que les autres à la demande du marché local et que les producteurs qui les utilisent supposent qu'elles sont les plus rentables, et dans le but de mieux équilibrer les besoins en fonction du marché local mais aussi des possibilités d'exportation, la formule de subvention des semences par la C.G.C. pourrait être reconsidérée en vue d'encourager la concurrence entre plusieurs variétés et parvenir à l'utilisation d'une gamme de plusieurs variétés. Ceci est d'autant plus justifié que le fait de n'utiliser qu'une seule variété met le pays dans une situation de faiblesse vis-à-vis des fournisseurs de cette variété qui pourraient imposer chaque année leurs proportions au point de vue des calibres et leurs prix; sachant bien le fait que la Caisse Générale de Compensation intervient pour ramener ces prix à la portée des agriculteurs.

Pour ce faire, il faut mettre à égalité toutes les variétés jugées équivalentes et répercuter de la même façon la subvention.

c) Contrôle des semences

Quoiqu'on n'ait pas eu à se plaindre du contrôle exercé jusqu'à présent qui a prouvé cette année son efficacité en démentant formellement, par la qualité constatée à la production, les appréhensions faites au moment des semis, un renforcement de ce contrôle est souhaitable aussi bien pour l'importation que pour la production nationale.

Pour cela, la Direction de la Production Végétale est entrain d'élaborer une législation sur la production de semences en fonction des conditions climatiques, humaines et techniques. Cette législation devra être présentée en urgence à la signature, et suivie immédiatement après, par un renforcement du Laboratoire de Contrôle des Semences par un virologue et un bactériologiste.

- Le contrôle dans les Ports Nationaux des semences importées devra être complété par un contrôle systématique sur champs dans les pays producteurs et avant embarquement à l'Etranger. Ceci multipliera de façon appréciable l'activité du service actuel de Contrôle Phytosanitaire, et nécessitera un renforcement de ses effectifs sur le plan du nombre et du niveau de ses cadres. Ceci milite pour l'individualisation d'une Sous-Direction du Contrôle Phytosanitaire en plus de la Sous-Direction de la Défense des Cultures qui est devenue trop polyvalente .

5- Écoulement, pertes après récolte, politique de stockage et d'exportation

A/ Écoulement intérieur

La production nationale est pratiquement autoconsommée. Dans certains cas de pénurie dues à des maladies ou parasites en cours de culture ou en cours de stockage, on a recours à l'importation : 40.000 T en 1982/83 25.000 T sont prévues cette année.

Le système de stockage traditionnel devrait être amélioré car il occasionne des pertes importantes (20 % et plus en moyenne). A côté de cela il faut poursuivre l'effort entamé pour équiper les zones de production ainsi que celles se trouvant à proximité des marchés, par une chaîne d'entrepôts frigorifiques.

La demande intérieure du pays varie de 8000 T/mois au printemps et en hiver (existence de produits légumiers de substitution) à 10.000 T/ Mois en été et en automne.

L'offre reste irrégulière car les saisons de cultures sont d'importances inégales et l'on assiste à des périodes d'abondance (Juin et Octobre). Les cours évoluent en sens inverse et se repercutent sur le revenu des producteurs pendant les périodes de pleine production et sur le consommateur durant la période de soudure, ce qui a amené l'Etat à créer un fonds de stabilisation des prix des légumes et fruits.

Dans le cadre de ce fonds et pour le cas de la pomme de terre, il est prévu que 5000 tonnes seront acquises au cours du mois de Juin prochain par le GIL au prix de 120 D/T, pour constituer un stock régulateur, qui sera injecté sur le marché au moment où l'approvisionnement du marché commencera à baisser.

.../...

Par ailleurs, la pomme de terre est vendue en vrac sans tenir compte du calibrage et il y a même une certaine pratique du fardage. Les emballages sont très hétérogènes (caisses en bois, caisses en plastique, sacs en jute...). Les faibles quantités achetées à des prix élevés servent souvent de support pour écouler des quantités plus importantes achetées moins cher.

Cette situation grave, ^{est} principalement due à une atomisation de l'offre et de la demande, ainsi qu'à l'absence de triage et de calibrage, de même le système de fixation de la marge bénéficiaire (Arrêté du 26 Juin 1957) qui ne tient pas compte du degré de périssabilité des produits.

Ainsi pour oeuvrer à améliorer la commercialisation intérieure, il faut agir sur les modes de stockage, le calibrage et peut être sur certains textes réglementaires :

a) Stockage traditionnel

Il est utilisé surtout pour conserver la pomme de terre de saison. Au point de vue frais engagés, ce type de stockage est le moins onéreux, mais s'il dépasse une durée définie, il engendre beaucoup de pertes tant quantitatives que qualitatives, s'il n'est pas touché par les orages d'été il est en général bon pour une durée ne dépassant pas trois mois donc jusque vers la fin du mois d'Août ou début Septembre. Par la suite ce sont les pommes de terre conservées sous froid qui peuvent approvisionner le marché.

Le stockage traditionnel peut être amélioré par l'entremise d'un certain nombre d'actions :

- Trier et stocker les tubercules à peau ferme, indemnes de verdissement et de teigne, ne portant pas de blessures et n'ayant pas subi un réchauffement.
- Bien couvrir les tubercules par leur mise en sacs effilés etc.
- Choisir le matériel adapté à l'achat et au stockage (voir schéma ci-dessous figure 1).

.../...

- Bien couvrir les tas rassemblés avant leur mise en place définitive.
- Choisir un endroit exposé à l'Est et ombragé (généralement cabane à ossature légère).
- Ne pas dépasser une hauteur de tas moyenne de 80 cm
- Traiter les tubercules avec des insecticides non toxiques pour l'homme (tel le décis), le D.D.T. ou le parathion sont déconseillés sur la pomme de terre de consommation.
- Aménager des cheminées à l'intérieur des tas (par ex. en disposant des caisses en plastique) pour une meilleure aération.
- Recouvrir le tas de pomme de terre avec une épaisse couche de végétation morte (les fânes sont à écarter) afin d'arrêter la lumière qui provoque le verdissement des tubercules.
- Protéger la cabane contre la pluie.
- Utiliser enfin des raticides autour de la cabane.

Ce genre de recommandations doit faire l'objet d'un grand nombre de journées d'information sur le stockage traditionnel amélioré dans les zones de production et au cours des périodes d'arrachage par chaque OMVPI intéressé. Ces journées doivent être animées et dirigées par des spécialistes, et s'adresser aussi bien pour les techniciens que pour les producteurs eux-mêmes.

.../...

- Bien couvrir les tas rassemblés avant leur mise en place définitive.
- Choisir un endroit exposé à l'Est et ombragé (généralement cabane à ossature légère).
- Ne pas dépasser une hauteur de tas moyenne de 80 cm
- Traiter les tubercules avec des insecticides non toxiques pour l'homme (tel le décis), le D.D.T. ou le parathion sont déconseillés sur la pomme de terre de consommation.
- Aménager des cheminées à l'intérieur des tas (par ex. en disposant des caisses en plastique) pour une meilleure aération.
- Recouvrir le tas de pomme de terre avec une épaisse couche de végétation morte (les fânes sont à écarter) afin d'arrêter la lumière qui provoque le verdissement des tubercules.
- Protéger la cabane contre la pluie.
- Utiliser enfin des raticides autour de la cabane.

Ce genre de recommandations doit faire l'objet d'un grand nombre de journées d'information sur le stockage traditionnel amélioré dans les zones de production et au cours des périodes d'arrachage par chaque OMVPI intéressé. Ces journées doivent être animées et dirigées par des spécialistes, et s'adresser aussi bien pour les techniciens que pour les producteurs eux-mêmes.

.../...

B) Exportation :

Depuis Mars 1973, l'exportation de la pomme de terre a été soumise à un régime d'autorisation accordé par le Ministère de l'économie Nationale, quand un excédent de production est dégagé sur le circuit de commercialisation intérieure .

L'exportation elle-même, est assurée par plus d'une quinzaine d'exportateurs polyvalents ainsi que par quatre coopératives de services agricoles qui ne se manifestent que si l'opération présente un grand intérêt donc une grande marge bénéficiaire, ce qui ramène l'opération à une action purement ponctuelle et dénuée de tout intérêt à long terme.

Par ailleurs, l'exportation connaît deux périodes favorables :

- De la mi-Décembre à la fin Février
- De la mi-Mars à la mi-Mai

Au cours de la première période, la demande reste tributaire des conditions climatiques en France, ainsi que de l'importance du volume de la production en culture d'arrière-saison qui reste elle-même liée dans certaines régions aux premières pluies d'automne. Au cours de la seconde période la concurrence est beaucoup plus vive et on se trouve confronté avec la production d'autres pays Méditerranéens.

Les quantités exportées annuellement n'ont jamais dépassé 6.000 T. Ainsi en 1979 :

- 5757 tonnes furent expédiées contre
- 5029 T en 1980
- 3173 T en 1981
- 3006 T en 1982 et
- 2785 T en 1983 (dont 1000 tonnes sur l'Algérie)

Il apparait donc, de ce qui précède, que pour favoriser l'exportation il faut :

- disposer de quantités suffisantes au moment voulu et à cet égard la production de semence locale jouera un rôle important,
- Rechercher de nouveaux marchés,
- Faire en sorte que l'agriculteur se sente en premier lieu intéressé par l'exportation, et à ce titre, il doit bénéficier du maximum des cours obtenus sur les marchés d'exportation.

b) Stockage Frigorifique

Actuellement la moitié de la production nationale arrive à maturité dans un laps de temps très court (60 à 70.000 tonnes sont récoltées au cours du mois de Juin et début Juillet). Cette situation est de nature à éveiller à juste titre les craintes du producteur devant le risque d'effondrement des prix. D'où la nécessité d'intervenir au cours de cette période pour éponger une partie de la récolte et créer un stock régulateur qui sera remis progressivement sur le marché au moment où les cours commencent à accuser une hausse sensible et plus particulièrement pendant la période d'épuisement des quantités conservées par la méthode traditionnelle (Septembre et Octobre).

Pour ce faire :

- Un fond de stabilisation des prix des légumes (et fruits) a été créé et confié au GI¹. pour en assurer la gestion. C'est ainsi que 3000 tonnes de pomme de terre ont été acquises en 1981 et 5000 T sont prévues pour cette année. Le prix d'intervention a été fixé à 90 millimes/kgs en 1981, et à 120 millimes/kg pour 1984.
- Une politique de stockage rationnel en entrepôts frigorifiques a été élaborée. Cette infrastructure de conservation étant obligatoire, pour les périodes de stockage qui dépassent les trois mois, elle permettra de limiter les variations brutales des cours et les pertes après récolte (moins de 5 %).

.../...

- Ne plus lier l'exportation aux besoins intérieurs. Elle devra continuer à être pratiquée même si on doit avoir recours à l'importation de pomme de terre de conservation et ce, pour équilibrer au moins partiellement la balance d'importation des semences, et créer une tradition d'exportation.

Une capacité de 20.000 tonnes (soit l'équivalent de la consommation intérieure des deux mois, de Septembre et Octobre) est à prévoir ; avec dans un premier temps un objectif de 10.000 tonnes à réaliser au cours du VI^e plan.

Les capacités déjà réalisées s'élèvent à :

- 1100 T à Bousalem
- 600 T à Siliana
- 1200 T à Morneg et El Battan

soit un total de 2900 T, et si on tient compte de fait du démarrage de l'installation d'une capacité de 4000 T au Cap-Bon, il restera alors une capacité de 3000 T environ à installer (2000 T à Bizerte et 1000 T dans les zones nouvelles de Kairouan et S. Bouzid).

c) Triage :

Il y a lieu de créer des centres de triage et de calibrage afin de supprimer le fardage et mettre à la disposition du consommateur une gamme de choix à laquelle correspondra une gamme de prix en fonction de l'offre et de la demande. Ces centres peuvent être abrités par les coopératives de services agricoles ou tout autre organisme créé ou désigné pour ce faire.

d) Législation :

Il est proposé de modifier l'Arrêté de 1957 relatif aux marges bénéficiaires des détaillants, afin que la pomme de terre soit considérée comme un produit non périssable.

Annexe I

Développement de la Culture de la Pomme
de terre dans les zones continentales

- - -
Programmation des superficies à l'horizon
1986 compte tenu des recommandations du
séminaire sur la pomme de terre en Tunisie
(18 Avril 1984)

Offices	Arrière - saison (Ha)			Saison (Ha)			Total AS + S (Ha) 1986	Total (+)
	Situation 1983	Prévisions 1986	(+)	Situation 1983	Prévisions 1986	(+)		
OMVVM (Medjez)	210	430	220	218	500	282	930	502
OMVPIJ	240	485	245	597	900	303	1385	548
OMIVAL - Kef - Siliana	55 (15) (40)	115	60	183 (58) (125)	330	147	445	207
OMIVAK	90	185	95	130	250	120	435	215
OMPPI S. Bouzid	20	45	25	50	100	50	145	75
ODT Centrale	47	100	53	43	100	57	200	110
OMVPI Gabès	21	30	9	23	50	27	80	36
OMVPI Gafsa	0	05	+ 5	10	20	10	25	15
Total	683	1399	+ 712	1254	2250	+ 1996	3645	+ 1708

Etant bien spécifié que les superficies moyennes actuelles dans les zones traditionnelles se situent aux niveaux suivants:

Offices	Arr. Saison	Primeur	Saison	Total
OMVVM (Bizerte, Ariana; Ben Arous)	1210	370	2760	4340
OMVPI Nabeul	2100	855	8980	6935
OMIVAN	475	815	260	1550
Total	3785	2040	7000	12 825

A N N E X E II

IMPORTATION DE SEMENCES DE POMME DE TERRE

CAMPAGNE	QUANTITE IMPORTEE (I)
1960 / 61	2500
1961/ 62	2943
1962/ 63	4500
1963/ 64	3987
1964/ 65	5730
1965/ 66	6998
1966/ 67	6353
1967/ 68	5180
1968/ 69	7625
1969/ 70	6650
1970/ 71	7555
1971/ 72	7895
1972/ 73	6600
1973/ 74	10389
1974/ 75	11550
1975/ 76	8960
1976/ 77	5739
1977/ 78	11210
1978/ 79	11520
1979/ 80	10719
1980/ 81	11310
1981/ 82	13375
1982/ 83	15322
1983/ 84	16500

A N N E X E III

LUTTE CONTRE DES MALADIES

LUTTE CONTRE LE MILDIOU

C'est la maladie la plus redoutable que la pomme de terre connaisse. Elle a ravagé nos champs au Printemps 1982 et au cours de l'automne 1983.

Elle est surtout due à 4 facteurs :

- Existence de l'inoculum, dû essentiellement à la pratique de plusieurs cultures par an sur la même sole .

- Conditions climatiques favorables (alternance de pluie et de soleil).

- Chutes de pluies successives ne permettant pas d'appliquer les traitements à temps (surtout en terre argileuse).

- Réticence des producteurs à traiter préventivement

Ainsi et pour limiter au maximum le risque, quelques précautions doivent être prises par l'agriculteur :

- Pratiquer un assolement convenable,

- Nettoyer bien le sol des débris qui restent après la récolte (tubercules, fânes...)

- Utiliser une semence saine,

- Traiter périodiquement les cultures par des produits de contact à titre de prévention et si les conditions climatiques sont favorables à utiliser des produits systématiques à remanence plus allongée; alterner les produits,

- Inviter les agriculteurs à acquérir un petit stock de produits recommandés au début de chaque campagne

- Sensibiliser continuellement les producteurs par des journées d'information et intensifier les flashes de la Direction de la Production Végétale à la radio et à la télévision aux heures d'écoute,

- Eviter autant que possible la pratique de la culture de la pomme de terre dans les sols surexploités.

LUTTE CONTRE LA TEIGNE

C'est un insecte lépidoptère qui commet des ravages sur les tubercules de la pomme de terre soit au ~~champs~~ soit en cours de conservation.

Pour amoindrir les dégâts il faut :

- Bien butter les tubercules
- Pratiquer une irrigation régulière
- Arracher au cours des périodes fraîches de la journée -(tôt le matin, tard le soir).
- Traiter avec des produits insecticides confirmés
- Ne pas laisser la pomme de terre en tas découvert

FIN

32

VUES